



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vélos

Question écrite n° 72803

## Texte de la question

M. Pascal Cherki appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur une recommandation du Conseil national de la sécurité routière, datée du 8 décembre 2014, relative à la transformation de certains trottoirs en « espaces mixtes » de circulation, dont le journal *Le Monde* s'est fait l'écho dans un article le samedi 20 décembre 2014. Dans un souci de pacifier au mieux l'espace public entre les différents utilisateurs et usagers de celui-ci, il serait dommageable que l'utilisateur le plus fragile, c'est-à-dire le piéton, soit confronté directement aux véhicules à deux roues sur le même espace de circulation. Il lui demande si le Gouvernement envisage de suivre une telle recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Cherki](#)

**Circonscription :** Paris (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72803

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 janvier 2015](#), page 328

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)